

6-1. Compte rendu financier :

bilan qualitatif de l'action réalisée 2015

Cette fiche est à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée¹. Elle doit obligatoirement être établie, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grises si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

Cette fiche peut être adaptée par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.

Intitulé de l'action : LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Pourquoi cette action a été mise en place ?

Les oubliés du numérique :

Les inégalités d'accès aux nouvelles technologies diminuent très nettement, notamment entre catégories sociales. **Reste que 20 % de la population n'utilise pas Internet et que la moitié ne fréquente pas les réseaux sociaux.**

La population est loin d'être plongée dans l'univers 2.0 de la technologie de l'information. **La référence permanente aux réseaux sociaux, comme Facebook ou Twitter, met de côté 20 % de la population (pas moins de 11 millions de personnes) qui n'a pas accès à Internet. Le taux atteint 24 % pour les plus démunis (foyers dont les revenus sont d'environ 1 100 euros mensuels) et 48 % pour les non-diplômés.**

Des usages différenciés de l'Internet :

Comme pour la télévision, les inégalités se logent de moins en moins dans l'accès, mais de plus en plus dans l'usage des nouvelles technologies. Les démarches administratives par Internet concernent la moitié de la population (53 %), mais 88 % des cadres. **Près des trois quarts des ménages les plus aisés font des achats sur Internet, contre 45 % des plus modestes.**

La moitié de la population utilise les réseaux sociaux pour échanger avec des « amis » ou étoffer son réseau professionnel. **Cela veut aussi dire que la moitié de la population reste à l'écart de la frénésie médiatique sur ce sujet.** Seuls 26 % des 60-69 ans et 24 % des non-diplômés s'y sont connectés au cours des douze derniers mois.

La question des contenus et de leur accessibilité au plus grand nombre reste cependant une question majeure. **La démultiplication d'un savoir inaccessible sans Internet ne profitera qu'aux plus favorisés, comme une grande partie des autres formes de diffusion du savoir et de la culture.** On le voit déjà, l'effort pour mettre à la disposition d'un large public des informations objectives et sérieuses reste rare sur la toile. **Les internautes ne possèdent pas tous les clés de compréhension et d'analyse nécessaires devant un tel foisonnement de données et d'actualités (Données 2015 de l'observatoire des inégalités et du CREDOC).**

¹ Cf. Arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 2 avril 2000 relatives aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Dans le cadre du fonctionnement de la logithèque de multiples actions dédiées aux technologies de l'information et de la communication, internet aux multimédias ont été animées au bénéfice des publics les plus fragiles des quartiers prioritaires de la ville de Sedan.

Elles ont permis à des demandeurs d'emploi en grande difficulté d'utiliser le réseau internet comme outil d'information pour la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'une orientation professionnelle.

Elles ont développé des services de proximité pour prévenir l'exclusion sociale.

Elles ont permis aux **publics les plus fragiles** de s'approprier l'informatique et internet comme l'accès au savoir, à la culture et comme nouveau mode d'exercice de la citoyenneté.

Elles ont permis aux plus démunis de s'approprier les technologies d'information et de communication comme accès au savoir, à la culture et comme nouveau mode d'exercice de la citoyenneté.

Les salariés ont favorisé la mixité sociale et intergénérationnelle.

L'équipe se compose du responsable de la Logithèque trois bénévoles et d'un Service civique.

Il faut souligner que sans les interventions des bénévoles, l'amplitude horaire de la Logithèque serait quant à elle réduite à l'emploi du temps du responsable de la logithèque.

Le responsable de la Logithèque a organisé leurs différents emplois du temps.

Chaque bénévole a proposé ses exercices et un cahier de transmission a été mis en place par le responsable afin qu'ils puissent ajouter ses remarques jour par jour.

Les créneaux des bénévoles et du service civique ont été répartis de la manière suivante :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
9 H 30 – 11 H 30	X Kevin Lamotte (Service Civique) Niveau 1		X Chantal Le Leizour Niveau 1	X Kevin Lamotte (Service Civique) Niveau 1
14 h 30 – 16 h 30	X Maryse Habay Exercices	X Chantal Le Leizour Niveau 1		X Fin : 16 H 00 Christian Metillon Exercices

Les créneaux informatiques sont répartis de la manière suivante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9 H 30 – 11 H 00	X	X	X	X	X
13 h 30 – 16 h 30	X	X		X	X Fin : 16 H 00

Utilisations :

C'est un accès tout public, il s'agit de permettre à un public large de bénéficier d'un équipement ouvert et adapté en termes de localisation, d'horaires, tarif, l'accès et l'usage des technologies d'information et de communication.

Le prix :

Pour lutter contre la fracture numérique, le centre social Le Lac offre le libre accès (chômeurs, habitants ...) à la logithèque et au Cyber base.

Dans le cadre d'Informatique pour Tous et de la Logithèque (ALSH, Accueil de Jeunes, ACF, etc.), l'accès au soutien et au matériel informatique ne requiert qu'une condition : être adhérent (carte annuelle de 11 € par adulte et 6 € par enfant).

Implantation :

Toujours au plein cœur du quartier du Lac, nous sommes situés en bas de la tour Saphir.

Notre équipement :

Une salle avec 20 postes clients légers connectés à internet et un vidéo projecteur ;

Une salle avec 10 postes connectés à internet et un vidéo projecteur ;

Deux serveurs afin de permettre de gérer l'ensemble de la structure ;

Un boîtier Fortinet « passerelle internet » qui permet l'identification et l'accès à internet.

Chaque utilisateur possède un identifiant et un mot de passe qu'il est seul à connaître. Son identification est obligatoire pour accéder à la salle informatique. L'identification permet de retrouver la personne en cas de problème.

Un service civique intervient en complément avec l'équipe depuis novembre 2015, il intervient principalement sur le niveau 1.

Cela a permis d'ouvrir un créneau le vendredi et le lundi matin.

Quatre niveaux de formation ont été proposés :

Débutants : avec Kevin Lamotte (Service Civique) et Chantal Le Leizour (Bénévole)
Lundi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 11 h
Mardi de 14 h 30 à 16 h 30

Exercices pratiques : avec Maryse Habay et Christian Metillon (Bénévoles)
Lundi de 14 h à 16 h et le vendredi de 14 h à 16 h

Intermédiaire et perfectionnement informatique avec Frédéric Wiacek (Salarié)
Lundi: 14 h 30 - 16 h
Mardi : 9 h 30 - 11 h
Mercredi : 9 h 30 – 11 h **atelier animé avec son ordinateur personnel** (niveau perfectionnement)
Jeudi : 9 h 30 – 11 h / 14 h 30 – 15 h
Vendredi 9 h 30 – 11 h / 14 h 30 – 16 h (niveau perfectionnement)

Chaque niveau proposé est élaboré puis validé par le responsable de la logithèque.

De l'initiation clavier par la sensibilisation aux dangers d'Internet, les apprenants formés deviennent des utilisateurs avertis.

Un questionnaire a été créé sur la base **d'une enquête réalisée par téléphone, par BVA, en avril 2014, auprès d'un échantillon de 1003 représentatifs de la population française âgée de 15 ans mais qui ne prenait pas en compte la spécificité des quartiers prioritaires.**

Sur cette base le centre le lac à recréer un nouveau questionnaire.

Il a été proposé aux différentes institutions (Pôle emploi, mission locale, conseil départemental) afin de mesurer l'utilisation des services publics en ligne.
De nombreuses réunions ont eu lieu avec le directeur de pôle emploi et la directrice de la mission locale afin d'organiser sa mise en œuvre au sein de leur structure au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

(rappeler le public initialement visé)

Total des bénéficiaires : 1 092 personnes

Âge	Homme(s)	Femme(s)
0-5 ans	15	15
6-15 ans	517	421
16-17 ans	0	0
18-25 ans	0	0
26-64 ans	21	40
65 ans et plus	21	42

Dont issus des quartiers prioritaires : **1 092**

Personnes morales (associations, collectivités, centres sociaux...) : 0

ALSH 4/17 ANS :

76 INSCRITS EN 2015

28 ENFANTS 0/5 ANS GARCONS : 14 FILLES : 14
48 ENFANTS 6/15 ANS GARCONS : 29 FILLES : 19

CLAS :

48 INSCRITS EN 2015

2 ENFANTS 0/5 ANS 1 GARCON ET 1 FILLE
46 ENFANTS 6/15 ANS 21 GARCONS ET 25 FILLES
+ 8 ELEVES DE COLLEGE 6/15 ANS

ACCUEIL DE JEUNES :

37 inscriptions 11/13 ans sur 2015
31 inscriptions Ados plus de 14 ans en 2015
= 68 inscriptions Accueil de Jeunes sur 2015

11/13 ans : 37 enfants 6/15 ans dont 20 garçons et 17 filles
Plus de 14 ans : 25 enfants 6/15 ans dont 12 garçons et 13 filles
6 enfants 16/17 ans dont 5 garçons et 1 fille

TICKETS LOISIRS :

Du Lundi au Vendredi de 14 h à 16 h pendant les petites vacances.

81 enfants vacances de février 2015
64 enfants vacances avril 2015
77 enfants vacances toussaint 2015
= 222 enfants en tickets loisirs sur 2015

Enfants 6/15 ans : 222 enfants dont 155 garçons et 67 filles

CYBERBASE :

La fréquentation n'a pas pu être évaluée.

INFORMATIQUE POUR TOUS :

124 inscrits sur 2015 dont 42 hommes et 82 femmes

26/64 ans : 61 personnes dont 40 femmes et 21 hommes
65 et plus : 63 personnes dont 42 femmes et 21 hommes

NAP :

10 enfants par séance
Environ 56 séances sur l'année 2015
56 x 10 enfants = **560 participations aux NAP.**

Rappel des objectifs poursuivis, des résultats attendus et des indicateurs choisis

Accueil de groupes constitués : ACM – CLAS - ACCUEIL JEUNES

Objectifs généraux :

Mettre en place des expériences qui s'inscrivent dans un projet d'animation prioritaire visant à redonner aux jeunes défavorisés le goût de se former en dehors de l'école

Leur permettre de s'approprier l'informatique et internet comme l'accès au savoir, à la culture et comme nouveau mode d'exercice de la citoyenneté.

Objectifs opérationnels :

Accès et initiation

Apprentissage, initiation internet en adéquation avec les programmes scolaires

Utiliser des CD-Rom éducatifs pour une remédiation de la lecture et de l'écriture

Développer les facultés cognitives, l'éveil de l'esprit critique et pour révéler les potentiels de chacun.

Résultats obtenus :

Les enfants sont capables :

D'utiliser de façon réfléchie des **outils de recherche, notamment sur Internet**. Ils apprennent à confronter différentes sources et à évaluer la validité des contenus. Ils savent traiter **les informations collectées, les organiser, les mémoriser sous des formats appropriés et les mettre en forme**.

De les **mettre en relation** pour construire ses connaissances.

D'utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information qu'il côtoie au quotidien, en respectant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler.

D'accéder à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information.

De développer une culture numérique.

D'identifier les différents médias (presse écrite, audiovisuelle et Web) et d'en connaître la nature.

De comprendre les enjeux et le fonctionnement général afin d'acquérir une distance critique et une autonomie suffisante dans leur usage.

De mobiliser différents outils numériques pour créer des documents intégrant divers médias et les publier ou les transmettre, afin qu'ils soient consultables et utilisables

par d'autres.

De réutiliser des productions collaboratives pour enrichir ses propres réalisations, dans le respect des règles du droit d'auteur.

D'utiliser les espaces collaboratifs et apprendre à communiquer notamment par le biais des réseaux sociaux dans le respect de soi et des autres.

De comprendre la différence entre sphères publique et privée.

Indicateurs :

Entretiens avec les enseignants : réguliers

Entretiens avec les parents : continus

Nombre des participants et assiduité : feuilles de présence

Âge des participants : de 4 à 17 ans

Sexe des participants : « voir rubrique le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ».

Intérêt et satisfaction des participants : enquêtes de satisfaction

Évolution des participants : carnet de bord

Informatique pour tous

Objectifs généraux :

Lutter contre la fracture numérique

Développer des services de proximité pour prévenir l'exclusion sociale

Conseiller les usagers sur les achats, les logiciels.

Aide à l'installation de logiciels (antivirus, bureautique...).

Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle

Objectifs opérationnels :

Favoriser la compétence afin de permettre la diffusion d'un savoir intergénérationnel

Permettre à davantage de familles d'acquérir un ordinateur

Découvrir le PC et se familiariser avec son vocabulaire

Connaître le fonctionnement du micro-ordinateur et découvrir son utilisation par la manipulation de logiciels.

Permettre au public de se familiariser avec l'environnement Windows ou logiciels libres, s'organiser, paramétrer son poste de travail, gérer ses erreurs.

Être capable d'assurer la saisie, mise en forme et impression et l'archivage de documents dans le pack Office de Microsoft ou de Libre office.

Résultats obtenus :

Mise à disposition des internautes de documents pédagogiques, dossiers habituellement distribués lors des ateliers d'initiation à l'informatique et à l'internet. Les documents des ateliers multimédias adultes permettent de revenir sur les notions abordées durant les sessions d'initiation et de s'exercer grâce à des exercices corrigés.

Module initiation ordinateur

Les usagers sont capables de :

Découvrir l'ordinateur (niveau 1)

Allumer / éteindre un ordinateur, découvrir le bureau, découvrir le menu « démarrer », lancer une application, manipuler la souris, utiliser le clavier, en reconnaître les touches principales et leurs fonctions.

Découvrir l'ordinateur (niveau 2) :

Naviguer sur l'ordinateur à l'aide de l'explorateur Windows, connecter les supports amovibles (clé USB, disque dur...), les utiliser et les déconnecter de l'ordinateur, rechercher des fichiers, créer et organiser des dossiers de classement, découvrir les bases du panneau de configuration.

Module Internet

Découvrir Internet et rechercher des informations :

Premiers pas avec Internet, découvrir et structurer la recherche sur Internet et en comprendre les résultats de la recherche.

Télécharger et installer des applications

Télécharger des logiciels et des applications à partir d'Internet de façon légale et sécurisée, installer-désinstaller des logiciels, maintenance de votre ordinateur.

La messagerie électronique (niveau 1) :

Créer une boîte aux lettres électronique (Webmail), comprendre le principe du courrier électronique, rédiger un message, envoyer / recevoir un courriel.

La messagerie électronique (niveau 2) :

Envoyer et recevoir une pièce jointe, rédiger un texte et le mettre en page, personnaliser ses courriels, gérer ses contacts et ses envois.

Module bureautique

Logiciel de traitement de texte : openoffice.org ... (niveau 1)

Créer un nouveau document, rédiger un texte, effectuer une mise en page simple, enregistrer, imprimer.

Logiciel de traitement de texte : openoffice.org ... (niveau 2)

Insérer une image, organiser son espace de travail, découvrir des outils de dessin et de mise en page.

Module multimédia

La musique sur ordinateur

Découvrir les formats audio, se familiariser avec des lecteurs audio, écouter une Webradio, classer et retrouver des fichiers MP3, découvrir les sites légaux de musique sur Internet.

Les vidéos sur ordinateur

Regarder des films sur votre ordinateur, consulter des vidéos sur Internet, regarder la télévision en ligne.

Utiliser un appareil photo numérique

Utiliser un appareil photo numérique, télécharger, classer, consulter des photos, découvrir les différents formats, la résolution des photos et la modification simple. Retoucher des images : Retoucher une image simple (recadrer, agrandir, réduire, supprimer les yeux rouges,...)

Indicateurs :

Nombre de participants et assiduité : feuilles de présence

Âge des participants : « voir rubrique le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ».

Sexe des participants : « voir rubrique le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ».

Situation sociale des participants :

Intérêt et satisfaction des participants : enquêtes de satisfaction

Évolution des participants : fiche individuelle d'évaluation

Cyberbase

Objectifs généraux :

Permettre aux plus démunis d'accéder aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Objectifs opérationnels :

Accéder à la connaissance

Leurs droits

Chercher un emploi

Découverte de sites (sites de pays d'origine, sites sportifs)

Messagerie électronique

Résultats obtenus :

Tous les demandeurs d'emploi ont pu accéder à des services numériques en libre accès, en particulier les demandeurs d'emploi les plus autonomes dans leur recherche d'emploi et ceux exerçant une activité pour laquelle la question de l'accessibilité aux services est particulièrement cruciale.

Indicateurs :

Fréquence des visites

Prises de rendez-vous avec les animateurs d'informatique pour tous ou avec la référente familles.

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

L'action a été réalisée prioritairement sur le quartier du Lac.

Du 1er janvier au 31 décembre 2015.

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Accueil de groupes constitués :

Dans le cadre des CLAS, des ACM et de l'Accueil de Jeunes, de très nombreux entretiens et réunions ont été organisés avec les enseignants, les animateurs et les parents.

Les feuilles d'émargement font apparaître un excellent taux d'assiduité des enfants. Les enquêtes de satisfaction traduisent que les animateurs ont redonné aux jeunes défavorisés le goût de se former en dehors de l'école par le biais de l'informatique. Ils leur ont permis de s'approprier les TIC comme l'accès au savoir, à la culture. Dans les bilans hebdomadaires et les corrigés d'exercices individuels des animateurs du Centre Le Lac, on peut souligner l'évolution de chaque participant.

Cyberbase :

Les objectifs de l'action n'ont pas été mesurés.

Informatique pour tous :

Malgré le nombre important d'ordinateurs (30 postes), les deux salles de la Logithèque ont affiché complet chaque jour. Le taux de présence laisse apparaître une grande assiduité des participants qui sont en grande majorité des séniors.

Résultats obtenus (écarts par rapport aux objectifs fixés) ?

Nos actions ont visé à favoriser la mixité, la rencontre, les apprentissages. Les animateurs du centre social sont allés au-devant des publics difficiles à toucher par le biais d'autres activités auxquelles ils participent pour rendre accessibles les technologies de l'information et de la communication.

Le recours à l'outil informatique s'est présenté comme un plus dans le cadre des différentes missions prédéfinies pour servir l'accompagnement des publics défavorisés, soutien à l'alphabétisation, accompagnement scolaire, recherche d'emploi...

Les différentes actions ont permis de démocratiser l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

L'équipe de salariés et de bénévoles a proposé un accompagnement personnalisé à la demande, dans le cadre de projet d'insertion, de soutien à la scolarisation,...

Les technologies de l'information et de la communication ont permis de développer une pédagogie interactive, en opposition aux procédés classiques, pour l'apprentissage de l'écrit. Ils ont été intégrés à l'ensemble des pratiques développées au sein du centre social pour sensibiliser les familles adhérentes à leurs usages et les accompagner vers une pratique autonome.

Avez-vous rencontré des difficultés lors du déroulement de l'action ?

Des locaux difficiles d'accès

Un nombre insuffisant d'animateurs salariés pour répondre à toutes les demandes

Comment les partenaires du projet se sont-ils impliqués ?

Pôle Emploi a informé ses nombreux bénéficiaires qu'ils pouvaient utiliser la Logithèque pour formaliser leur CV ou consulter, sur internet, les annonces.

Comment les usagers et plus largement les habitants se sont-ils impliqués dans le projet ?

Le projet a été évalué après chaque action afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des participants.

Un diagnostic de départ a été établi avec le public pour évaluer leurs connaissances et leurs manques.

Des enquêtes de satisfaction ont démontré la pertinence de l'action.

Des temps d'échanges ont permis de constater que les participants ont assimilé les contenus des temps de formation.

Des participants ont souhaité donner du temps bénévolement pour encadrer certains ateliers.

Quelle démarche d'évaluation a été mise en œuvre ? Quels ont été les résultats de cette évaluation ?

Le projet a été évalué après chaque action afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des participants.

Un diagnostic de départ a été établi avec le public pour évaluer leurs connaissances et leurs manques.

Des enquêtes de satisfaction ont démontré la pertinence de l'action.

Des temps d'échanges ont permis de constater que les participants ont assimilé les contenus des temps de formation.

Des fiches de suivis ont été établies pour l'évolution des participants. La majorité des objectifs prioritaires par les participants ont été réalisés.

Des évaluations intermédiaires avec les partenaires en cours de projet ont permis de contrôler et vérifier la cohérence des actions au regard des objectifs définis.

Un bilan final a été mis en place avec les participants, les intervenants et les partenaires.

Quelles sont les perspectives d'évolution de cette action ?

Les multiples demandes des participants extrêmement nombreux nous conduisent à renouveler l'ensemble des ateliers.

En raison de la demande des participants, nous organiserons des modules de formation pour les tablettes et les smartphones.

Le partenariat avec pôle emploi et la mission locale sera accentué afin d'accueillir plus de demandeurs d'emploi .

6-2. Compte rendu financier provisoire de l'action : LOGITHEQUE tableau de synthèse²

Exercice 2015

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achat	12 595	737		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises			
Prestations de services							
Achats matières et fournitures	2 345	730		74- Subventions d'exploitation³	55 626	43 801	
Autres fournitures Pédagogiques	10 250	7		État : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))			
61 - Services extérieurs		960					
Locations immobilières et immobilières				- CONTRAT DE VILLE	41 500	17 500	
Entretien et réparation		960		Région(s) :			
Assurance				-			
Documentation				Département(s) :	8 250	5 455	
Divers				-			
62 - Autres services extérieurs	450	454		Intercommunalité(s) : EPCI ⁴ ARDENNE METROPOLE		17 500	
Rémunérations intermédiaires et honoraires				-			
Publicité, publication				Commune(s) :			
Déplacements, missions		3		- NAP + TICKETS LOISIRS	5 876	3 346	
Services bancaires, autres	450	451		Organismes sociaux (détailler) :			
63 - Impôts et taxes	986	1 190		-			
Impôts et taxes sur rémunération	986	1 190		Fonds européens			
Autres impôts et taxes				-			
64- Charges de personnel	37 606	36 346		L'agence de services et de paiement (ex CNASEA, emploi aidés)			
(Rémunération des personnels,	26 842	26 390		Autres établissements publics			
Charges sociales,	10 764	9 956		Autres privées			
Autres charges de personnel)				-			
65- Autres charges de gestion courante				75 - Autres produits de gestion courante	100		
66- Charges financières				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
67- Charges exceptionnelles				76 - Produits financiers			
68- Dotation aux amortissements et provisions				78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement	6 378	5 500		Produits fixes de fonctionnement	2 289	1 386	
Frais financiers							
Autres							
Total des charges	58 015	45 187		Total des produits	58 015	45 187	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES							
86- Emplois des contributions volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
TOTAL	58 015	45 187		TOTAL	58 015	45 187	

La subvention de 35 000 € représente 77,46 % du total des produits :

² Ne pas indiquer les centimes d'euros

³ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

⁴ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine.

6-3. Compte rendu financier de l'action : données chiffrées

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

6 % de répartitions des charges de la logistique soit salaire personnel service, poste de comptabilité, assurance, fournitures de bureau.

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Subvention inférieure à la demande :

- 35 000 € Contrat de Ville pour 41 500 € demandés,
- Tickets loisirs et NAP

D'où l'absence de pédagogique.

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée⁵ ?

Observations à formuler sur le compte rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussigné(e) Joëlle BASTIEN représentante légale de l'association CENTRE SOCIAL LE LAC certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le 7 Mars 2016 à SEDAN

Signature

⁵

Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.